

REMARQUE : Aucune activité ne peut avoir lieu avant la délivrance d'un permis par la Direction de l'entretien du ministère de la Voirie et des Travaux publics du gouvernement du Yukon.

DEMANDE DE PERMIS – MARCHE À SUIVRE

1. **Documentation obligatoire** – Joindre les pièces suivantes à la demande :

- Formulaire de demande dûment rempli et signé, accompagné, au besoin, de tout détail pertinent sur l'activité proposée;
- Paiement des droits applicables de 100 \$ (par chèque [à l'ordre du gouvernement du Yukon] ou par carte de crédit ou de débit [au téléphone ou sur place, dans les bureaux de Whitehorse]);
- Attestation d'assurance valide pour la durée de l'activité – voir le point n° 2;
- Carte (échelle de 1:50 000) ou schéma détaillé indiquant l'emplacement et illustrant l'étendue des installations requises pour organiser l'activité.

Les documents ci-dessus sont obligatoires. Le processus sera interrompu si une demande est incomplète.

À Whitehorse : on peut déposer une demande en personne (9029 Quartz Road, bâtiment 1275, à l'étage), par courriel, par télécopieur ou par la poste (coordonnées au bas de la page).

En région : on peut déposer une demande en personne (durant les heures normales de travail) au responsable régional des routes qui se chargera de l'acheminer au bureau de Whitehorse, ou par courriel, par télécopieur ou par la poste.

2. **Assurance responsabilité** – Une assurance est requise pour organiser une activité sur une emprise routière. Présenter une preuve d'assurance responsabilité de 2 000 000 \$ qui désigne le gouvernement du Yukon comme « assuré additionnel ».
3. **Délais** – Le processus d'évaluation des demandes peut prendre quatre (4) à six (6) semaines. Facteurs pouvant influencer sur le délai : complexité et ampleur de l'activité proposée, demande incomplète, volume des demandes en cours de traitement.
4. **Complément d'information** – Si la demande est approuvée, le demandeur devra lire et signer un document l'informant des modalités d'utilisation du permis et de sa date d'expiration. Une fois le permis délivré, le détenteur pourra mettre en œuvre l'activité. Si le permis est refusé, le demandeur en sera avisé.
5. **Responsabilités** – Le demandeur doit veiller au respect de toutes les modalités du permis pendant toute la durée de l'activité.

Direction de l'entretien (W-12)

C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Téléphone : 867-667-8250 • Sans frais : 1-800-661-0408, poste 8250

Télécopieur : 867-667-3648

Courriel : highway.permits@gov.yk.ca

Nom du demandeur/de l'entreprise			
Adresse postale complète			
Téléphone			
Télécopieur			
Courriel			
RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ			
Description de l'activité :			
Calendrier proposé : Date de début : _____ Durée : _____			
LIEU DE L'ACTIVITÉ			
Nom de la route/du chemin <i>(si ce n'est pas une route principale ou secondaire, inscrire le nom usuel de la voie)</i>			Borne kilométrique
<input type="checkbox"/> Côté droit <input type="checkbox"/> Côté gauche <input type="checkbox"/> Chaussée <i>Côté droit : sens de kilométrage croissant.</i> <i>Côté gauche : sens de kilométrage décroissant.</i>		Coordonnées cartographiques/point de référence <i>(en l'absence de borne kilométrique)</i>	
RENSEIGNEMENTS SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE			
Nombre de participants	Nombre de véhicules accompagnateurs	Nombre de volontaires	Affichage proposé <i>(joindre un schéma)</i>
Fermeture temporaire d'une route	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu : _____	
Fermeture temporaire d'une voie	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu : _____	
Gestion du trafic	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu : _____	
Contrôle(s) routier(s)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu : _____	
Passage(s) à niveau	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu : _____	
Zone(s) de rassemblement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Lieu : _____	
Annonces publicitaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Description : _____	
DÉCLARATION			
Je comprends que la présente est uniquement une demande de permis et que, pour l'heure, aucune autorisation n'a été accordée pour l'activité proposée. Je ne pourrai organiser l'activité qu'après réception du permis signé délivré par la Direction de l'entretien, à condition de respecter les modalités qui s'y rattachent.			
Nom du demandeur (lettres détachées)			
Signature du demandeur		Date	

Les renseignements personnels fournis aux présentes sont recueillis en vertu du paragraphe 29(c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et seront utilisés à des fins d'administration des emprises routières du Yukon, en vertu de la *Loi sur la Voirie* et toute autre loi connexe. Tous les renseignements recueillis seront utilisés en conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Pour de plus amples renseignements, contactez le directeur de la Direction de l'entretien par la poste à C.P. 2703 (W-12), Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6 ou par téléphone au 867-667-5644.